



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Mieux respirer  
c'est ça l'idée !  
AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

## Chauffage au bois

Pour un chauffage individuel au bois plus performant

AGGLOMÉRATION LYONNAISE ET SES ENVIRONS



### LE CHAUFFAGE INDIVIDUEL AU BOIS ÉMET-IL DES POLLUANTS DANS L'AIR ?

Tout en étant la 1<sup>re</sup> énergie renouvelable en France (20 %), ces appareils de chauffage peuvent représenter en période hivernale jusqu'à 70 % des émissions de particules fines (PM<sub>2,5</sub>) sur l'agglomération lyonnaise.

### Y-A-T-IL UNE RÉGLEMENTATION LOCALE POUR LE CHAUFFAGE AU BOIS DANS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE ET SES ENVIRONS ?

Oui, pour améliorer la qualité de l'air, l'utilisation des appareils de chauffage au bois à foyer ouvert et peu performants sont interdits selon le calendrier détaillé sur la carte en page 2.

Par ailleurs, seule l'installation d'un appareil de chauffage au bois labellisé «flamme verte» ou équivalent est autorisée.

- LE -  
SAVIEZ  
-VOUS



#### Qu'est qu'un appareil performant ?

**C'est un appareil labellisé « flamme verte » ou présentant des caractéristiques équivalentes, qui permet un meilleur confort thermique, à moindre coût et 10 fois moins polluant.**

### POURQUOI CHOISIR UN APPAREIL DE CHAUFFAGE AU BOIS PERFORMANT ?

Les appareils à foyer ouvert sont les principaux émetteurs. Ils ont également un très faible rendement, avec moins de 15 % de la chaleur produite qui est transmise dans la pièce. Bien utilisé, un chauffage au bois performant émet jusqu'à 10 fois moins de particules fines qu'un appareil classique, tout en améliorant votre confort et en consommant moins de combustible.

## SI MON APPAREIL N'EST PAS PERFORMANT (DATANT D'AVANT 2002) OU EST UN FOYER OUVERT, COMMENT LE CHANGER ? EXISTE-T-IL DES AIDES ?

En fonction de votre lieu d'habitation, contactez un conseiller énergie de votre agence locale de l'énergie, il vous orientera vers les dispositifs d'aides adaptés à votre situation :

Lieu d'habitation	Métropole de Lyon	Communautés de communes du Pays de l'Ozon, de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, Vienne Condrieu agglomération (communes du Rhône)	Communautés de communes de Miribel et du Plateau, de la Côtière à Montluel	Communautés de communes Entre Bièvre et Rhône, Lyon St-Exupéry en Dauphiné, Vienne Condrieu agglomération (communes de l'Isère),
Agences de l'énergie	ALEC Métropole	ALTE 69	SPL ALEC Ain	AGEDEN 38
Contacts	<a href="https://www.alec-lyon.org/">https://www.alec-lyon.org/</a> 04 37 48 25 90	<a href="https://www.alte69.org/fr/">https://www.alte69.org/fr/</a> 04 37 48 25 90	<a href="https://www.alec01.fr/">https://www.alec01.fr/</a> 04 74 45 16 46 info@alec-ain.fr	<a href="https://www.infoenergie38.org/">https://www.infoenergie38.org/</a> 04 76 14 00 10
Date d'interdiction d'utilisation des foyers ouverts	1 <sup>er</sup> avril 2023	1 <sup>er</sup> avril 2026	1 <sup>er</sup> avril 2026	1 <sup>er</sup> avril 2026
Date d'interdiction d'utilisation des appareils d'avant 2002	1 <sup>er</sup> avril 2028	1 <sup>er</sup> avril 2028	1 <sup>er</sup> avril 2028	1 <sup>er</sup> avril 2028

### AU NIVEAU LOCAL

Certaines collectivités peuvent vous aider jusqu'à 3 000 € sous conditions de revenus. Retrouvez les aides locales disponibles :

<https://carto.datara.gouv.fr/1/territoiresfondsairbois.map>



**l'aide locale est cumulable avec les différentes aides à la rénovation énergétique proposées par l'État telles que les déclinaisons de MaPrimeRénov', les certificats d'économie d'énergie ou l'éco-prêt à taux 0%.**

**Plus d'informations sur** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N321>



## COMMENT BIEN UTILISER MON APPAREIL DE CHAUFFAGE AU BOIS ?

A - Il faut faire entretenir (nettoyer) votre appareil et faire ramoner son conduit de cheminée au moins une fois par an (2 fois sont recommandées).

B - Il faut utiliser un bois de qualité en suivant les conseils de l'**ADEME** ci-dessous.

C - Il faut s'assurer que la combustion soit optimale en respectant les conseils donnés par l'**ADEME** sur la page suivante.

### 3 CONSEILS POUR UN BOIS DE QUALITÉ

#### Des bûches sèches

Si le taux d'humidité est :

- ▶ > 23 % (bûches fraîchement coupées) : les faire sécher 18 mois avant utilisation,
- ▶ < 23 % (bûches achetées déjà sèches) : veiller à les stocker à l'abri de l'humidité.



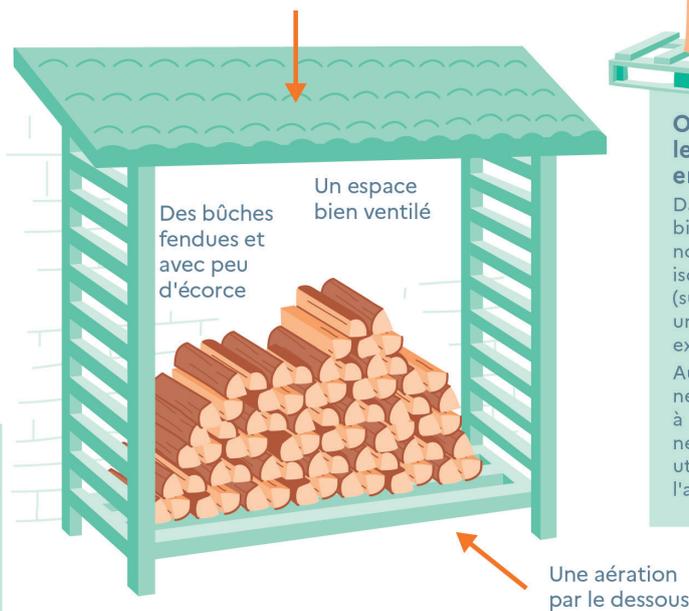
Rentrer les bûches 48h avant de les utiliser pour parfaire le séchage.

#### Un bois bien séché, c'est :

- plus de chaleur produite et donc plus de confort,
- moins de bois consommé pour se chauffer, et donc des économies,
- un allumage plus facile et sans fumée,
- un appareil et un conduit de fumée qui s'encrassent moins vite,
- une meilleure combustion et donc moins de particules polluantes dans l'atmosphère.

#### Un stockage à l'abri de l'humidité

Un abri couvert, idéalement contre un mur



#### Où stocker les granulés en sac ?

Dans un local bien ventilé et non humide, isolés du sol (surélevés sur une palette par exemple).

Autre conseil : ne pas les acheter à l'avance s'ils ne sont pas utilisés dans l'année.

#### Les bois à privilégier

- ▶ Issus de feuillus durs : chêne, hêtre, charme... (les bois tendres de bouleau ou de peuplier sont plutôt à utiliser à l'allumage),
- ▶ ni traités, ni peints, ni souillés,
- ▶ de préférence porteurs d'un label de qualité.

Pour les bûches



Pour les granulés

### 3 CONSEILS POUR UNE COMBUSTION OPTIMALE

➤ plus de  
chaleur et  
de confort

➤ moins  
d'émissions  
polluantes

➤ moins  
de bois  
consommé

**Une cheminée ouverte  
n'est pas un bon moyen  
de chauffage et pollue**

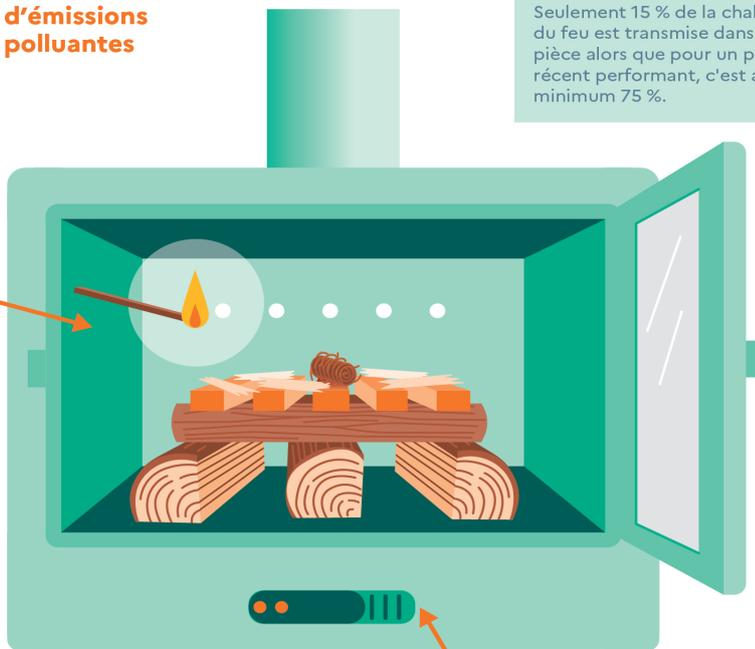
Seulement 15 % de la chaleur  
du feu est transmise dans la  
pièce alors que pour un poêle  
récent performant, c'est au  
minimum 75 %.

#### Un allumage par le haut

- ▶ Des bûches empilées  
du plus gros au plus  
petit diamètre  
et bien espacées  
pour que l'air circule.
- ▶ Sur le dessus :  
du bois de caquette  
en peuplier et/ou  
un allume-feu sans  
produit pétrolier  
(ex : laine de bois).

#### Pourquoi allumer le feu par le haut ?

Les fumées générées  
par la combustion sont  
captées et consommées  
par les flammes qui les  
surplombent. Ce type  
d'allumage est moins  
polluant, plus efficace  
et plus économique  
que la méthode  
traditionnelle.



#### Un chargement régulier

Ajouter du bois quand les  
braises sont encore vives  
sans surcharger le foyer,  
y compris à l'allumage.

#### Un tirage maîtrisé

- ▶ Ouvrir toutes les entrées d'air à l'allumage  
ou lors du rechargement,
- ▶ réduire les entrées d'air quand le feu a bien  
pris, sans jamais les fermer complètement.



Une vitre encrassée signale une mauvaise  
combustion : ouvrir les entrées d'air.

### DES POINTS ESSENTIELS À NE PAS OUBLIER !

**1 Bien respecter  
les instructions de la  
notice de l'appareil**  
pour en tirer le meilleur  
parti : calibre des  
bûches, chargement,  
réglage du tirage,  
entretien...

**2 Bien entretenir  
son installation** en  
la nettoyant, en vidant  
souvent le cendrier.  
Confier à un professionnel  
une fois par an la  
vérification des joints  
et de l'état du brûleur.

**3 Veiller au ramonage  
de la cheminée** au moins  
1 fois par an (1 mm de suie  
dans le conduit = 10 % de  
bois consommé en plus !)  
et éviter les bûches de  
ramonage, polluantes et  
inefficaces.

**4 Remplacer son vieux  
appareil de chauffage  
ou sa cheminée ouverte**  
par un appareil performant,  
labellisé « Flamme verte »,  
en veillant à ne pas  
le surdimensionner.  
Des aides existent pour  
les appareils installés par  
un professionnel RGE.

#### POUR ALLER PLUS LOIN

Découvrez les aides disponibles  
et faites-vous accompagner gratuitement sur :

Tuto de l'ADEME « Comment bien se chauffer au bois ? »  
Guide de l'ADEME « Adopter le chauffage au bois »



france-renov.gouv.fr

0 808 800 700

Service gratuit  
à prix appelé

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes  
Directeur de la publication : Jean-Philippe Deneuvy  
Pilotage : Unité départementale du Rhône  
Crédit infographies : Ademe - Agence Giboulées

Octobre 2024

Imprimé en 5 000 exemplaires par Inexio 17, rue de Gerland 69007 Lyon

Ce document est téléchargeable sur : [www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)